

Budget : note de présentation brève et synthétique

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHOMEIL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2017

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune . Elle est disponible sur son site internet .

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : annualité, sincérité, équilibre et antériorité.

Le budget 2017 a été voté le 27 mars 2017 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer des projets. Le budget a été présenté avec reprise des résultats de l'année 2016.

Le budget est prévisionnel .

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux loyers , à une attribution de compensation de la communauté de communes du Pays Gantois et à l'excédent cumulé de l'année 2016

Les recettes de fonctionnement 2017 représentent 384 308 euros.



Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer , ainsi que le virement à la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement 2016 représentent 384 308 euros

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

| Dépenses | Montant en euros | recettes | Montant en euros |
|--|------------------|--|------------------|
| Dépenses courantes | 91 600 | Recettes des services | 1 219,09 |
| Dépenses de personnel | 97 000 | Atténuations de charges | 500 |
| Atténuation de produits | 7 200 | Impôts et taxes | 164 716 |
| Autres dépenses de gestion courante | 64 100 | Dotations et participations | 80 692 |
| Dépenses financières | 2 000 | Autres recettes de gestion courante | 13 350 |
| Dépenses exceptionnelles | 700 | Recettes exceptionnelles | 4 050 |
| Autres dépenses | | Recettes financières | 20 |
| Dépenses imprévues | 5 561 | Autres recettes | |
| Total dépenses réelles | 268161 | Total recettes réelles | 264 547,09 |
| Charges (écritures d'ordre entre sections) | 1500 | TProduits (écritures d'ordre entre sections) | |
| Virement à la section d'investissement | 114 647 | Excédent brut reporté | 119 760,91 |
| Total général | 384 308 | Total général | 384 308 |
| | | | |

| |
|---|
| RF Sous préfecture de MAURIAC (Cantal) |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2017 015-211501853-20170331-AR_2017_15-BF |

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2017 :

- *concernant les ménages*

- . Taxe d'habitation: 7,44 % , augmentation du taux communal de 2,50 %
- . Taxe foncière sur le bâti : 13,23 % augmentation du taux communal de 2,50 %
- . Taxe foncière sur le non bâti : 140,77 % pas d'augmentation

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 111 716 euros

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat sont estimées à 80 692 euros

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère d'investissement.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit par exemple d'acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : les recettes sont des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus , le Fond de compensation de la TVA (c'est le remboursement de la TVA de certains travaux effectués l'année N-2) , les emprunts si nécessaire , ainsi que le virement de la section de fonctionnement.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

| dépenses | Montant en euros | Recettes | Montant en euros |
|--|------------------|--|------------------|
| Solde d'investissement reporté | 90 275,24 | Virement de la section de fonctionnement | 114 647 |
| Remboursement d'emprunts | 38 000 | FCTVA | 55 200 |
| Travaux de bâtiments et voirie , achat de matériel | 923 713,43 | Excédent de fonctionnement | 181 666,17 |
| Travaux de voirie | | Cessions d'immobilisations | 360 |

RE
Mairie de MAURIAC (Cantal)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/04/2017
015-211501853-20170331-AR_2017_15-BF

| | | | |
|--|---------------|--|---------------|
| | | | |
| Autres travaux | | Taxe aménagement | |
| dépenses imprévues | 10 000 | subventions | 485 777 ,50 |
| Charges (écritures d'ordre entre sections) | | Emprunt | 222 838 |
| / | | Produits (écritures d'ordre entre section) | 1500 |
| Total général | 1 061 988 ,67 | Total général | 1 061 988 ,67 |

c) Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

- réhabilitation du presbytère en 2 appartements locatifs
- Mises aux normes et rénovation de la salle polyvalente
- église : installation d'une alarme et vitrine sécurisé
- travaux routiers
- projet de micro crèche
- accessibilité des bâtiments publics

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : DETR- DRAC -MSA - CAF-ENVELOPPE PARLEMENTAIRE : 196 183 euros
- de la Région : 77 000 euros
- du Département : 75 272
- Autres : 65000

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :

dépenses de fonctionnement

dépenses réelles de fonctionnement 268 161,00 euros

Dépenses d'ordre de section a section : 116 147 euros

total 384 308 euros

Recette de fonctionnement

recette de réelles : 264 547,09 euros

recette d'ordre : 0

résultat reporté de 2016 : 119 760,91 euros

total : 384 308 Euros

b) Recettes et dépenses d'investissement :

réparties comme suit :

dépenses d'investissement :

dépenses : crédits reportés 2016 : 90 275,24 euros

nouveaux crédits : 971 713,43 euros

Sous préfecture de MAURIAC (Cantal)

TOTAL 1 061 988,67 euros

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/04/2017
015-211501853-20170331-AR_2017_15-BF

Recettes d'investissement:

crédits reportés 2016 : 181 666,17

nouveaux crédits : 880 322,50 euros

TOTAL 1 061 988,67

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement / population: 1197 €/ habitant

produit des impositions directes/population: 499 €/ habitant

recettes réelles de fonctionnement / population : 1181€ / habitant

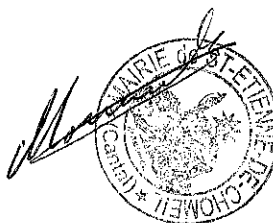
c) Etat de la dette

En 2017, la commune rembourse une échéance (capital et intérêt) de 9 323 euros correspondant à un emprunt de 100 000 euros sur 12 ans contracté en 2015 pour financer les travaux du « Coeur de village »

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à St Etienne de Chomeil le 2 avril 2017

Le Maire,
Gilbert MOMMALIER



BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2017

I) le cadre général du budget

Les informations générales concernant le budget primitif de la commune sont valables aussi pour le budget du service assainissement

II La section de fonctionnement

| Dépenses | Montant en euros | recettes | Montant en euros |
|-------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| Dépenses courantes | 3 800 | Recettes des services | 16 000 |
| Dépenses de personnel | 0 | Atténuations de charges | |
| Atténuation de produits | 1 300 | Impôts et taxes | |
| Autres dépenses de | 65 | Subvention | 31 500 |

RF
Sous-préfecture de MAURIAC (Cantal)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/04/2017
015-211501853-20170331-AR_2017_15-BF

| | | | |
|---|-----------|--|------------|
| gestion courante | | d'exploitation | |
| Dépenses financières intérêt des emprunts | 6100 | Autres recettes de gestion courante | 8 |
| Dépenses exceptionnelles | | Recettes exceptionnelles | |
| Autres dépenses | | Recettes financières | |
| Dépenses imprévues | 360,73 | Autres recettes | |
| Total dépenses réelles | 11 625,73 | Total recettes réelles | |
| Charges (écritures d'ordre entre sections) | 15 1 00 | Produits : écritures d'ordre entre sections | 6 000 |
| Virement à la section d'investissement | 27 294,14 | Excédent brut reporté | 511,87 |
| Total général | 54 019,87 | Total général | 54 019 ,87 |

En dépense : A la différence du budget de la commune il n'y a pas de charges de personnels . Mais il y a des charges d'amortissement des réseaux et stations d'épuration : 15100 euros .

Il y a des remboursements d'intérêt d'emprunt du à l'emprunt fait pour les travaux d'assainissement du bourg.

En recette : ce ne sont pas des impôts mais des taxes de raccordement au réseau ou des taxes d'assainissement calculées sur la consommation d'eau pour les abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif .

Ce budget n'ayant pas beaucoup de ressource , la commune assure l'équilibre financier du budget par une subvention de 29 000 euros

III) la section d'investissement

| dépenses | Montant en euros | Recettes | Montant en euros |
|--|------------------|--|------------------|
| Solde d'investissement reporté | | Virement de la section de fonctionnement | 27 294,14 |
| Remboursement d'emprunts | 15 500 | Solde d'exécution positif reporté | 6 605,86 |
| Travaux de bâtiments et voirie , achat de matériel | 27 500 | | |
| Travaux de voirie | | Cessions | |

| |
|---------------------------------------|
| RF |
| Sous-préfecture de MAURIAC (Cantal) |
| Contrôle de légalité |
| Date de réception de l'AR: 05/04/2017 |
| 015-211501853-20170331-AR_2017_15-BF |

| | | | |
|--|--------|--|--------|
| | | d'immobilisations | |
| Autres travaux | | FCTVA | |
| dépenses imprévues | | subventions | |
| Charges (écritures d'ordre entre sections) | 6 000 | Emprunt | |
| / | | Produits (écritures d'ordre entre section) | 15 100 |
| Total général | 49 000 | Total général | 49 000 |

En dépenses

Sont prévus des travaux sur le réseau d'assainissement dans le bourg, le remboursement du capital des emprunts et amortissements

En Recettes

c'est le virement de la section de fonctionnement et amortissement

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :

dépenses

dépenses réelles 11625,73

dépenses d'ordre: 42 394,14

Total 54 019,87

recette

recettes réelles : 47 508

recette d'ordre : 6000

résultat de l'année n-1: 511,87

TOTAL 54 019, 87 Euros

b) Recettes et dépenses d'investissement :

réparties comme suit :

dépenses d'investissement

crédits reportés 2016 : 0

nouveaux crédits : 49 000

TOTAL :49 000

Recettes :d'investissement

crédits reportés 2016 : 6 605,86 euros

nouveaux crédits 42 394,14 euros

TOTAL: 49 000 euros

Fait à St Etienne de Ghomeil le 02 avril 2017

Le maire, Gilbert MIGNACIER

